

**MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL
PRESTATION DE PORTAGE SALARIAL**

date de la demande :

Collectivité (dénomination)	
CP : 01	VILLE :
Nom du contact	
Nombre d'agents :	Nombre d'habitants :
Fonction	
Téléphone	
E mail	

LA MISSION : DUREE DU CONTRAT

CONTRAT INITIAL (1 ^{er} contrat)	CONTRAT INITIAL (1 ^{er} contrat) Du..... Au.....
Période d'essai à prévoir : ☐ OUI ☐ NON	Si OUI, veuillez préciser la durée : La période d'essai peut-être modulée à raison d'un jour ouvré par semaine de durée de contrat, dans la limite : - de 3 semaines lorsque la durée initialement prévue au contrat est inférieure à 6 mois, - d'1 mois lorsque la durée initialement prévue au contrat est égale à 6 mois et inférieure à 1 an, - de 2 mois lorsque la durée initialement prévue au contrat est égale à 1 an et inférieure à 2 ans, - de 3 mois lorsque la durée initialement prévue au contrat est supérieure ou égale à 2 ans. La période d'essai peut être renouvelée une fois pour une durée au plus égale à sa durée initiale.
Renouvellement	Du : Au :

LA MISSION : POSTE DE TRAVAIL

UNE FICHE DE POSTE OU UN RECAPITULATIF DETAILLE DES FONCTIONS EST A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Filière			
Fonctions, activités principales <i>(joindre une fiche de poste)</i>			
Dénomination du poste occupé par l'agent			
Affectation (service, lieu travail)			
Grade			
Catégorie	Echelon	Indice Brut	Indice Majoré

LA MISSION : CONDITIONS DE TRAVAIL :

nombre d'heures hebdomadaires :...../35ème.....

LUNDI	De..... à..... et de à.....
MARDI	De..... à..... et de à.....
MERCREDI	De..... à..... et de à.....
JEUDI	De..... à..... et de à.....
VENDREDI	De..... à..... et de à.....
SAMEDI	De..... à..... et de à.....

Logiciels utilisés :.....

Risques éventuels du poste de travail (travail en hauteur, conduite de véhicules)

.....

Habilitations, diplômes spécifiques nécessaires :.....

LA MISSION : MOTIF DU RECRUTEMENT (Article L 450 -40 et 44 du CGFP)

Références réglementaires	Motif du contrat	Durée	CASE A COCHER
Art L332-23-1° (besoin non permanent)	Accroissement temporaire d'activité Délibération ayant créée l'emploi : N° Date : joindre la délibération	durée maximale de 12 mois pendant une même période de 18 mois consécutifs	
Art L332-23-2° (besoin non permanent)	Accroissement saisonnier d'activité Délibération ayant créée l'emploi : N° Date : joindre la délibération	durée maximale de 6 mois pendant une même période de 12 mois consécutif	
Art L332-13 (besoin non permanent)	Remplacement temporaire de fonctionnaires indisponibles ou d'agents contractuels de droit public Temps partiel Congés annuels Congé maladie ordinaire Congé longue maladie (3 ans) Congé maladie longue durée (5 ans) Congé maternité Congé parental Congé de présence parentale Congé de solidarité familiale Autre congé (préciser le type)	Durée de l'absence de l'agent Délibération ayant créée l'emploi d'origine de l'agent indisponible N° Date : joindre la délibération NOM et Prénom de l'agent indisponible :	
Art L332-14 (besoin permanent)	Vacance temporaire d'un emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire Délibération ayant créée l'emploi d'origine N° Date : joindre la délibération	durée 1 an maximum renouvelable 1 fois si la procédure de recrutement n'a pas abouti dans la limite d'une durée totale de 2 ans	

La demande pourra être traitée uniquement si l'autorité territoriale s'engage à :

- Transmettre par mail sans délai au centre de gestion la délibération autorisant la collectivité à faire appel au service de missions temporaires ainsi que la convention d'adhésion
- Confier au service missions temporaires du centre de gestion le recrutement (et donc à ne pas recruter directement l'agent proposé y compris en cas de renouvellement de contrat)
- Avertir au plus tôt le service missions temporaires de toute modification éventuelle des formalités d'exécution de la mission ainsi qu'en cas d'absence ou tout autre évènement lié à l'agent
- S'acquitter de la facture correspondante à cette mission, selon les modalités définies dans la convention

Date :

Signature et cachet